



Communiqué 4/8

le 25/03/2019

Dossier NexSIS 18-112

Lors de notre rencontre du 14 mars 2019, avec le ministre de l'Intérieur et en présence du Préfet Jacques Witkowski, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises nous avons défendu un certain nombre de revendications :

Systeme de gestion de l'alerte (SGA) - Systeme de gestion opérationnelle (SGO)

L'Agence du numérique de la sécurité civile a été créée par un décret (n°2018-856) du 8 octobre 2018. L'une de ses missions : assurer la conception, le déploiement, la maintenance et le fonctionnement des systèmes nécessaires au traitement des alertes issues des numéros d'appels d'urgence 18 et 112.

A ce titre, elle sera chargée de la conduite du projet « NexSIS 18-112 », le futur système d'information unifié des SDIS et de la sécurité civile. Ce dernier a vocation à remplacer les différents logiciels des centres d'appel d'urgence afin d'éviter les problèmes d'incompatibilité entre systèmes. Les SDIS seront progressivement amenés à employer ce nouvel outil à partir de 2021.

A ce jour la prise en compte de la situation des agents exerçant leurs fonctions en salles opérationnelles n'est pas suffisamment évoquée. Nous demandons que ces situations soient anticipées et que des solutions soient négociées préalablement au déploiement. Cela semble possible à droit constant (Détachement intégration des PATS des salles opérationnelles, situation des personnels inaptes opérationnel, emploi spécifique mieux reconnu...).

Le SNSPP-PATS décide de ne pas rejoindre l'intersyndicale !

Les représentants de l'intersyndicale ont fait le choix délibéré de ne présenter qu'un faible panel de revendications auprès du ministre de l'Intérieur et du Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Nous estimons que les enjeux sont trop importants pour limiter notre action et nos propositions.

Si nous avions rejoint l'intersyndicale, nous n'aurions pas pu présenter l'ensemble de nos revendications. Nos adhérents et sympathisants ne nous ont pas élus aux dernières élections professionnelles pour faire le travail à moitié. C'est dans un état d'esprit constructif que nous choisissons de porter vos voix.